



## DISCOURS



**Monsieur Oscar Manutahi TEMARU**  
*Président de la Polynésie française*



**Ouverture de la session budgétaire**



**Jeudi 20 septembre 2011 à 09H**

*Assemblée de la Polynésie française*



- Monsieur le Président de l'APF,
  - Monsieur le représentant du HC,
  - Messieurs les parlementaires de la PF,
  - Madame la Présidente du CESC,
  - Madame et Messieurs les Ministres,
  - Mesdames et Messieurs les représentants de l'APF,
  - Mesdames et Messieurs les Représentants des institutions de l'Etat et du Pays,
  - Mesdames et Messieurs les journalistes,
  - Mesdames et Messieurs,
- la orana,

En avril 2011, le bon sens politicien, l'opportunisme calculateur aurait voulu que nous laissions un gouvernement à la dérive s'enfoncer, soutenu du bout des lèvres par une « majorité » réduite à neuf représentants.

Ce bon sens politicien, cet opportunisme calculateur, d'autres ont en fait preuve, s'associant au nécessaire renversement du gouvernement de M. Tong Sang, mais s'abstenant de retrousser les manches et de participer à l'action gouvernementale.

Pendant que ce gouvernement était sur le front, en première ligne à affronter les obstacles des vraies difficultés de nos concitoyens, ces autres en spectateurs cyniques étaient déjà en campagne pour les élections à venir. Reprenant à l'envi les vieux refrains démagogues, et promettant à tous des lendemains qui chantent.

En opportunistes politiques, ils ont observé avec délice l'UMP entraver les actions de notre gouvernement, chaque obstacle constituant pour eux un atout électoraliste de plus.

**Alors oui, disons-le franchement, nous avons manqué de sens du calcul politicien opportuniste... Pourquoi ?**

Parce qu'au contraire du « politicard », l'homme Politique prend ses responsabilités. Et il le fait avec d'autant plus de courage et d'ardeur que la situation est difficile.

**C'est donc sous le signe de la RESPONSABILISATION que place mon discours ce matin.**



En premier lieu, dressons ensemble un bilan non exhaustif des principales actions du gouvernement à ce jour.

Une remarque liminaire s'impose car ce bilan est à examiner à l'aune du plan de redressement que le précédent gouvernement n'avait pas su mettre en place, et des blocages successifs de notre action depuis Paris par le gouvernement UMP d'alors.

Dans ce contexte d'une rigueur budgétaire sans précédent, nous avons malgré tout avancé et réalisé les actions prioritaires, tout en honorant toutes nos dépenses obligatoires, et ce depuis 17 mois.



**Au plan touristique,** nous avons assoupli les règles pour renforcer le secteur de la Croisière. Un calendrier évènementiel global a été mis en place et communiqué à ceux qui vendent notre destination.

Le GIE Tahiti Tourisme a été restructuré, avec 20 départs négociés, la fermeture des bureaux extérieurs et l'externalisation des missions de promotions.

Le tout récent séminaire de ce GIE a démontré l'efficacité de ces mesures puisque, hormis depuis l'Amérique du Sud, les flux entrant de toutes les autres régions sont à nouveau en hausse.

Pour compléter cette restructuration, le service du Tourisme, outil obsolète, a été redéfini en Tahiti Tourism Authority, avec des missions plus ciblées.

La toute première Loi du Pays sur le « timeshare » a été adoptée, et devrait trouver ces premières applications dans les prochains jours.

Elle sera également appliquée et à plus long terme, au sein du vaste projet d'Atimaono qui fait aujourd'hui l'objet d'un appel d'offres international.

**Au plan des transports aériens internationaux,** nous avons obtenu la libéralisation du ciel Polynésien, notamment vers l'Australie, la Nouvelle Zélande et le Japon. Permettant d'envisager la possibilité pour Air Tahiti Nui de s'étendre vers la Chine.

Nous avons également étudié plusieurs pistes de partenariat, avec Virgin, Singapore Airlines, et Hawaiian Air.

**Au plan des relations internationales,** nous avons organisé le tout premier forum Asie-Pacifique du club de Madrid dont les conclusions ont été favorablement accueillies par l'ensemble des Pays du Forum du Pacifique où nous les avons portées.



**Au plan de l'économie numérique,** après les arbitrages sur les tarifs de référence, l'allongement de la durée d'exploitation de 9 à 12 ans, et le lissage de la perception du droit d'exploitation, les chantiers de la portabilité des numéros, et du nouveau plan de numérotation à huit chiffres ont été lancés.

En parallèle, l'Agence de Règlementation du Numérique (ARN) et l'Agence de Développement du Numérique (ADN) finalisent la mise en place du premier Observatoire du secteur.

2011 a vu le lancement de la 1ère Webschool en collaboration avec l'ISEPP. L'ADN a également achevé l'étude de mise en place de la toute première pépinière d'entreprises numériques.

**Au plan de la rationalisation budgétaire,** Le pays s'est engagé dans un important processus de rétablissement de ses finances.

Assainissement et redressement des comptes publics : qui s'est traduit dès 2011 par la fermeture de certains établissements publics (ex : ICA, ATP...) et une fusion de certains services du pays.

En 2011, on a estimé à 15 milliards de francs CFP le total des créances dont le recouvrement est fortement compromis, ce qui obérait la capacité de financement du pays. Pour y remédier, le pays a déjà consenti un effort à hauteur de 5 milliards

d'admissions en non valeurs pour neutraliser ces recettes dont le recouvrement paraît incertain.

En 2011, la couverture des emprunts garantis s'élevait à 526 millions pour un encours d'emprunt de 8.3 milliards FCFP. Afin de rassurer les bailleurs de fonds, le pays a augmenté cette garantie à 1.9 milliards pour 8 milliards d'encours ce qui représente 24% des emprunts garantis. .

Au plan du développement des communes, les efforts du Pays sont maintenus.

En 2011, 78 arrêtés d'attribution de subventions d'investissement aux communes et à leurs groupements ont été approuvés, pour un montant de subvention de 1 896 804 804 F CFP. Ces subventions ont permis la réalisation de projets d'investissement à hauteur de 4 389 567 549 FCFP.

En 2012 Pour la 1ère session du mois de février, sur les 51 dossiers reçus, 27 ont été déclarés recevables et 9 arrêtés d'attributions de subventions ont été approuvés par le conseil des ministres pour un total de 149 869 443 FCFP

Ces subventions ont permis la réalisation de projets d'investissement à hauteur de 336 129 217 F CFP

Lors de la 2ème session du mois d'août, 35 demandes ont été réceptionnées et seront instruites d'ici la fin de l'année



**Au plan de la Fonction publique,** le référentiel des métiers et la réforme du régime indemnitaire des agents de l'administration ont été mis en place. Une baisse de 10% des indemnités de sujétions spéciales, financières et informatiques a été opérée.

**Au plan des finances publiques et de la fiscalité,** une attention quotidienne a été exercée sur les comptes du Pays, en prenant toutes les mesures afin de contenir les risques de déficit d'exécution du budget et les tensions de trésorerie.

Les dépenses de fonctionnement sont dorénavant engagées au rythme des recettes réellement perçues, et non plus sur l'hypothétique 12ème/mois.

Par ailleurs les travaux de réflexion sur la réforme fiscale sont engagés au travers d'un groupe de travail, avec un premier dossier, la refonte de la TDL.

**Au plan des affaires économiques,** la législation des soldes commerciales, la commission de règlement amiable des litiges, et la commission de surendettement ont été créées.

La prise en charge du fret maritime a également été étendue aux produits fabriqués dans les îles (jus de fruits, miel, produits forestiers).

**Au plan du Travail et de l'emploi,** le dispositif de délivrance de titres professionnels est créé.

Le Projet de loi du pays portant création d'un régime d'assurance chômage aux partenaires sociaux, et le projet de loi du pays sur l'accord majoritaire sont transmis.



**Au plan de l'équipement, des transports terrestres et des grands travaux**, la mise en liquidation des SEM SETIL et MAEVA NUI a été réalisée.

Le redimensionnement de la flotte par la vente de 2 bateaux, les mesures de départs volontaire à la retraite et redéploiement des agents PNNIM vers la fonction publique

L'EAC a été redimensionné pour une baisse de la masse salariale et des coûts de fonctionnement. De 27 agents en décembre 2011 on est passé à 12 en mai 2012

Le 3<sup>ème</sup> instrument financier entre le Pays et l'Etat est signé : 8.4 milliards de F CFP par an dans des projets structurants (routier, portuaire, aéroportuaire et défense contre les eaux).

Au chapitre du contrat de projets: Plus de 2,2 milliards sont programmés annuellement pour des abris de survie ( école/ infirmerie ) pour les Tuamotu.



**Au plan de l'urbanisme**, un gros travail d'optimisation des procédures a été effectué. De telle sorte qu'aujourd'hui le délai

de délivrance des permis de construire est pour 55% des demandes inférieur ou égal à 1 mois.

**Au plan du Domaine,** l'aéronef du Pays a été vendu pour 740 millions, ainsi que le Rockland Hostel pour un peu plus de 330 millions.

8 autres biens ont été identifiés comme cessibles, pour un total estimé de 1,5 milliards de F CFP.

La Remise aux normes de sécurité de la gare maritime d'Uturoa est effectuée.



**Au plan culturel et de l'artisanat,** le dispositif d'aide à la création artistique et littéraire au bénéfice de personnes physiques a été mis en place.

Un calendrier des grandes manifestations culturelles a été instauré en partenariat avec le Tourisme pour un meilleur accompagnement des associations culturelles et artisanales.

A Paea, le Marae Taata a été réhabilité par nos jeunes, en contrat de développement local. Aux Gambiers, la cathédrale St Michel a été restaurée et inaugurée, là encore avec une implication de la population.

Le musée de Tahiti et des îles a été en grande partie rénové. Plusieurs fare artisanaux ont été construits, à Tahiti et dans les îles.

Par ailleurs, un guide actualisé sur les droits et les services possibles à destination des femmes et des familles ; ainsi qu'un référentiel de lutte contre les violences familiales ont été publiés.



**Au plan de l'éducation et de la recherche,** nous avons poursuivi la mise en application de la charte de l'éducation et du plan éducatif quadriennal.

Nous avons également obtenu malgré l'entêtement jacobin, la possibilité d'affecter nos lauréats au CAPES pour qu'ils puissent effectuer leur année de stage ici, chez eux.

Dans un esprit de renforcement de la cohésion, du respect, et de l'égalité, nous avons mis en place des tenues réglementaires dans les collèges publics.

Sortant enfin d'une situation anachronique, nous avons mis en place la reconnaissance des diplômes étrangers, notamment ceux de tous nos grands voisins du Pacifique.

**Au plan de la jeunesse et des sports,** nous avons ouvert des formations diplômantes en va'a et plongée subaquatique et réglementé l'encadrement de l'activité kayak avec le diplôme « kayak'anim ».

Nous avons également finalisé la Candidature de Tahiti aux jeux du pacifique Sud 2019 et le premier Projet de loi de lutte anti-dopage



**Au plan de la Santé et de la solidarité,** un service de téléconsultation a été mis en place en 2012 dans le réseau de dispensaires de la direction de la santé. Il est aujourd'hui opérationnel dans certaines îles des Australes, des Tuamotu et des Marquises.

La retraite tranche A est entrée en déficit structurel depuis 2009. Le déficit 2011 était de 4,4 milliards de F. Sans modification en profondeur, ses réserves étaient épuisées en 2017. Sur proposition du gouvernement cette assemblée a adopté en juillet 2012 trois lois de Pays afin de prolonger la viabilité de notre système de retraite jusqu'à l'horizon 2030-2032.



**Au plan du développement des archipels,** 47 aides à l'habitat dispersé (AHD) ont été attribuées en 2011, 17 fare « oli » ont été attribués et 92 ont été construits. Par ailleurs, 43 millions ont été attribués au CAVC et plus de 23 millions de francs d'aides économiques à la pêche, la perle et le tourisme attribués.

**Au plan du transport interinsulaire aérien,** la desserte des îles éloignées a été maintenue et un accord trouvé avec la société Air Tahiti.

**Au plan de la régénération de la cocoteraie,** aux Tuamotu Gambier, sur les 23 atolls dotés d'une pépinière : 40 687 noix ont été mises en germe et 19 005 noix ont été plantées. aux Australes, sur 3 îles, 3 727 noix ont été mises en germe et 928 noix ont été plantées.

Grâce aux laboratoires de Tahaa et de Fakarava (inauguré en septembre 2011), des lâchers de 11 400 *Tetrastichus brontispae* ont été effectués. Ces prédateurs naturels du fléau des cocotiers, ont été dispersés au cours de 7 missions dans les Tuamotu. 2 250 autres au cours de 4 missions aux îles Marquises



**Au plan de la souveraineté alimentaire,** Il a été élaboré un programme de «réserves alimentaires» par des volumes de «stockage-conservation» dans toutes nos îles grâce au partenariat Etat/ Pays via le Conseil Interministériel des Outre-mer (CIOM).

**Au plan de l'agriculture biologique,** le séminaire du POET Com (Pacific Organic and Ethical Trade Community), organisme de référence a été organisé.

Deux projets cofinancés par les fonds CIOM ont été lancés :

Le Recensement Général de l'Agriculture et le programme sur les réserves alimentaires d'un montant global d'environ 3 millions d'€ sur 2011 et 2012,

Nous avons dorénavant la possibilité d'obtenir dans les premiers mois de l'année 2012 des financements sur des projets relatifs à l'agriculture biologique.

**Au plan de l'accès à la terre,** Une liste de critères objectifs a été dressée et est désormais utilisée dans le dispositif d'attribution des lots agricoles afin de permettre l'étude détaillée et rapide, au cas par cas, de chaque projet agricole. Le Pays a acquis en 2011, non loin du domaine du Plateau de Taravao un domaine de 88,8 hectares à cet effet.

**Au plan de l'enseignement et de la formation agricoles,** L'enseignement et la formation sont des activités indispensables pour une agriculture durable dans notre Pays et qui réponde à nos besoins. Nous nous devons de les soutenir. Nous avons permis en 2011, de financer la construction de la nouvelle maison familiale rurale pour les garçons de Papara qui devrait être utilisable en 2012. Le lycée agricole en collaboration avec le ministère et les éleveurs bovins ont réalisé un projet éducatif expérimental d'un élevage bovin à Opunohu.



**VOILA POUR L'ESSENTIEL DE CE QUI A ETE FAIT.**



Avant d'entamer les perspectives et le cap que nous voulons prendre, il nous faut regarder, tous ensemble, en Polynésiens responsables l'état de notre Pays, de notre Société aujourd'hui.

Cet exercice de vérité est nécessaire si l'on veut adopter les bonnes mesures pour demain, et non comme certains, proposer l'illusion d'un retour à une époque révolue, à une situation irréaliste.

Ceux-là veulent encore croire à une économie artificielle qui ne fonctionne plus, aujourd'hui que les essais nucléaires sont terminés, et que la situation économique de la France dans l'ensemble mondial est elle-même fragile.



Notre réalité sociale n'a pas évolué positivement depuis un an. Nous avons toujours 1 famille sur 5 confrontée à des difficultés financières, 1 Polynésien sur 20 en situation d'exclusion sociale.

Nous avons toujours 20% des ménages qui captent la moitié des richesses, et en face les 20% moins aisés qui n'en obtiennent que 6%...

Plus préoccupant encore, en ajoutant aux demandeurs d'emploi les personnes en formation au Sefi et les stagiaires, nous parvenons à plus de 14 000 personnes qui sont sans activité professionnelle à ce jour.

Concrètement cela donne un taux de chômage entre 20 et 30% de la population active, selon les méthodes de calculs utilisées.

Cette évolution est constante depuis 3 ans et mise en regard de l'accueil des nouvelles générations sur le marché du travail, 1.700 chaque année, elle donne la mesure du problème.

Ici encore, s'il s'agissait de faire de la démagogie électoraliste, d'autres que moi auraient cherché à atténuer la dureté de ces chiffres. Je dis qu'il est de notre responsabilité collective d'ouvrir les yeux, et de constater que notre problème n'est pas conjoncturel, mais bel et bien structurel.

Alors oui, bien sûr, il y a des réponses d'urgences, des « coups de booster » que l'on peut envisager de donner.

C'est la sempiternelle méthode Keynésienne avec la ritournelle associée : « quand le bâtiment va, tout va ». Des grands travaux, encore des grands travaux, toujours des grands travaux...

Que l'on se rassure, que ce soit au travers du contrat de projet, des projets propres au Pays ou subventionnés au travers des communes ; qu'il s'agisse encore de la signature l'an dernier du 3<sup>ème</sup> instrument financier entre le Pays et l'Etat, 2012 et 2013 verront leur lot de chantiers, la plupart nécessaires voire indispensables.

Mais peut-on décemment baser l'économie d'un Pays comme le nôtre sur le seul secteur du BTP ? Allons-nous

bétonner toute l'île de Tahiti ou creuser des trous pour ensuite les reboucher ?



En fait, pour mieux comprendre le malaise actuel il nous faut intégrer et gérer un lourd héritage. Celui d'une société aux valeurs bouleversées, gérée pendant trop longtemps par des cigales.

Malgré les milliards de l'ère CEP, puis de l'ère Chirac, ces cigales n'ont pas su opérer un véritable développement économique durable. Il n'y a qu'à reprendre le pourcentage de la commande publique dans le secteur des BTP pour s'en rendre compte.

Pire encore, elles n'ont parfois pas pu résister à dévoyer des outils ou des moyens qui auraient dû être gérés avec le souci du denier public. Après de trop nombreuses années d'impunité, il semble que la justice les rattrape enfin. Pourtant, tels des requins condamnés à nager pour respirer, ils n'hésitent pas à briguer encore les plus hautes responsabilités.

Mais connaissent-ils seulement le véritable sens du mot « responsabilité » ?

Près de nous, aux îles Cook ils ont pris leurs responsabilités, en même temps que leur pleine autonomie, il y a 30 ans de cela.

Partant d'un diagnostic commun, et du constat que 92% de leur budget était issu de transferts financiers depuis la Nouvelle

Zélande, ils ont travaillé ensemble à un plan de développement adapté à leur Pays.

Aujourd'hui, force est de constater que leur tourisme se porte mieux que le nôtre, et que la part des transferts depuis la Nouvelle Zélande a été réduite à 8%.



Partant de ce diagnostic, quelles perspectives s'offrent à nous ? A quoi peut et doit servir le Débat d'orientation Budgétaire qui va s'engager sous peu ?

Notre vision, dans le creux de la vague, est celui d'une planche d'appel, d'un point de départ pour un rebond Polynésien, basé sur des fondamentaux rénovés, adaptés tant à notre Peuple qu'aux défis du Monde et de notre siècle.



En 2009, déjà je l'avais annoncé. Et je vous le redis aujourd'hui :

***Il faut nous engager la voie qui met le Polynésien, debout les pieds sur sa terre, au centre de son développement.***

*Quels peuvent être ces deux pieds, sur lesquels faire tenir notre société ? Quel développement imaginer pour un Pays formé d'une multitude d'îles réparties sur un espace vaste comme l'Europe ? Quel développement imaginer pour un Pays au cœur du plus grand Océan du monde, et à la croisée de l'Amérique et*

*de l'Asie ? Quel développement imaginer pour un micro-marché de 275 000 habitants ?*

***A mon sens, les deux piliers de notre développement doivent être le tourisme, et le secteur primaire.***

Pendant trop longtemps, les cigales qui dirigeaient ce Pays ont confondu « tourisme » et « spéculation immobilière et fiscale ».

La diversité de nos archipels et de nos cultures a été négligée, et la destination Bora Bora a été hypertrophiée, au risque de la dénaturer.

Tahiti doit également redevenir une destination à part entière, et pas simplement une zone de transit vers Bora Bora.

Le tourisme doit devenir le moteur principal de notre économie. Par effet d'entraînement, il peut tirer tous les autres secteurs productifs de notre économie, pour peu qu'il soit développé correctement.

Les mesures de restructuration du GIE Tahiti Tourisme décidées dès notre retour aux responsabilités portent aujourd'hui leurs fruits. Toutes les régions où les activités de promotions ont été externalisées voient leurs chiffres repartir à la hausse.

250 000 touristes, c'est le retour aux bénéfices pour Air Tahiti Nui.

250 000 touristes qui viennent à la rencontre des Polynésiens, ce sont des touristes qui veulent goûter nos plats traditionnels, acheter de l'artisanat local, des perles ...

C'est un effet d'entraînement, créateur d'emplois durables, pour peu que le Polynésien soit acteur de son tourisme et pas simple figurant.

Ce développement touristique s'accompagnera forcément d'un développement des énergies propres à l'instar de ce qui s'est fait à Bora Bora, et aujourd'hui à Tetiaroa avec notre accompagnement et notre soutien.

Afin que la chaîne de valeur ne soit pas systématiquement tronquée, il nous faut compléter l'offre de réservation traditionnelle par de nouvelles méthodes de réservation plus directes, au travers d'internet.

Celles-ci peuvent apporter un plus considérable, notamment à la petite et moyenne hôtellerie et aux prestataires de services touristiques.

Notre panel d'offre touristique est aujourd'hui élargi, depuis l'adoption de la Loi de Pays encadrant le « Time share ». Celle-ci devrait voir une première application très rapidement, et être à nouveau mise en œuvre dans le cadre du projet d'aménagement d'Atimaono pour lequel un appel d'offres international est lancé.

Il nous faut aussi impérativement élargir le panel de nos visiteurs, notamment vers l'Asie.

Nos négociations pour la libéralisation du ciel sur le Japon nous permettent aujourd'hui d'envisager une desserte de la Chine par Air Tahiti Nui, via Tokyo.

Ce marché chinois, nous y travaillions déjà en 2009. Nos contacts au plus haut niveau du gouvernement chinois actuel, et l'avènement du gouvernement de François HOLLANDE ouvrent pour 2013 une réelle perspective d'assouplissement des procédures d'obtention de visa touristique avec à la clef une cible de 300 000 visiteurs fortunés, triés sur le volet au départ de Chine.

Le marché russe est également une piste à explorer.

Par ailleurs, et après les avoir rencontré à Apia, Auckland et Brisbane, je peux vous annoncer aujourd'hui l'ouverture, au 1<sup>er</sup> semestre 2013 d'une ligne Virgin Blue, Samoa-Tahiti.

Ce qui est certain c'est qu'un réel développement de notre tourisme ne pourra se faire sans un développement parallèle de notre secteur primaire.

Les touristes veulent manger soit des plats polynésiens, soit des plats étrangers cuisinés avec des ingrédients locaux. Agriculture, apiculture, pêche, aquaculture seront entraînés dans le sillage du développement touristique, abaissant au passage, par effet d'échelle, le coût de l'alimentation pour nos populations.

La généralisation des structures de stockage et de transformation des produits de la terre, et la mise en place de lots agricoles y contribuera. L'objectif de notre ministre des ressources marines de doubler notre production de thonidés va également dans ce sens.

La perle est avec le tourisme un des rares secteurs apporteur de devises extérieures, et donc créateur de « vraie » richesse. Le constat de la stagnation de notre marché impose une refonte globale et profonde de notre système de production et de commercialisation.

A ce titre, nous avons confié à un expert, internationalement reconnu en ce domaine, le soin de concevoir une structure de commercialisation et de promotion de nos produits perliers, appelé pour l'heure « Tahitian pearl consortium ».

Grâce à cette structure de vente, orientée vers la haute joaillerie internationale, nous espérons, dès la fin de l'année 2013, doubler le chiffre d'affaire du secteur de la perle et connaître des chiffres de progression significatifs dans les années à venir.



Pour faire avancer notre Pays sur ses deux pieds que sont le Tourisme et le Secteur primaire, il nous faudra, je vous le dis, assumer nos responsabilités. Tous à notre niveau.

L'administration doit devenir plus productive, et plutôt que des fonctionnaires, nous devons avoir pour réussir demain, plus de polynésiens cadres dans l'hôtellerie, propriétaires de leur propre structure, agriculteurs, pêcheurs, aquaculteurs ou apiculteurs.

Le système éducatif doit également être adapté afin que les filières de formation liées au Tourisme ou au secteur primaire soient développées ou renforcées, et qu'elles cessent d'être considérées comme des voies de garage mais bel et bien comme des filières d'avenir.

C'est dans cette optique que j'ai l'honneur d'ouvrir cette session budgétaire, et de vous inviter à travailler ensemble autour du Débat d'Orientation Budgétaire 2013.

Mauruuru, Te aroha ia rahi.